

Mesdames, messieurs, chers amis.

Je vous remercie de votre présence. Merci d'avoir répondu si massivement à l'appel de la section et des membres de la Ligue des Droits de l'Homme de Lens.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est parce que nous sommes attachés à une valeur inestimable : la liberté.

La liberté de pensée, mais aussi la liberté d'expression.

Tout le monde connaît les évènements horribles qui ont frappé notre nation en plein cœur. L'histoire retiendra de ce 7 janvier, qu'il fut un drame sans précédent :

- la tuerie de Charlie Hebdo, avec ses 12 victimes ;
- la fusillade de Montrouge, dans laquelle une jeune policière perdit la vie ;
- la prise d'otage tragique de la porte de Vincennes, avec 4 innocents lâchement exécutés.

Trois jours de folie et de hautes tensions continues.

17 innocents, 17 victimes, 17 raisons de pleurer, pour les familles et les proches, pour la nation et même, pour le monde entier.

L'hémorragie aurait pu être encore plus dramatique, sans l'intervention courageuse et intraitable de nos forces de l'ordre.

Ces victimes, quelles sont-elles ?

Jean Cabu

Georges Wolinski

Stéphane Charbonnier, dit Charb

Bernard Verlaque

Philippe Honoré

Bernard Marys

Elsa Cayatte

Franck Brinsolaro

Ahmed Mérabet

Frédéric Boisseau

Michel Renaud

Mustapha Ourad

Clarissa Jean-Philippe

Philippe Braham

François-Michel Saada
Yohan Cohen
Yohav Hattab

Nous sommes ici pour honorer, ensemble, la mémoire de ces femmes et de ces hommes innocents. Le seul tort de ces victimes fut de se trouver sur le chemin de la colère, de la haine, de la folie meurtrière.

La folie meurtrière d'individus persuadés qu'ils pouvaient balayer, par les armes, une idée, un dessin humoristique, une différence.

Les libertés de pensée, d'être et de s'exprimer, dans le cadre des lois, il va de soi, sont des valeurs fondamentales de notre France, de notre République démocratique et laïque, des valeurs essentielles à chaque citoyen, votre présence, ici, le témoignage avec détermination.

Pour défendre ces valeurs, nos aïeux se sont battus avec bravoure. Ils les ont portées avec toute la force de leurs convictions.

Pour ne citer qu'eux, je voudrais vous rappeler ces articles de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, adoptée à Paris, le 10 décembre 1948.

Article 3 :

« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ».

Article 19 :

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

Si je dis que le vert est une belle couleur, ceux qui préfèrent le rouge, vont-ils m'assassiner ?

Si je crois que le Racing Club de Lens va remporter le championnat cette année, les supporters du club adverse vont-ils m'assassiner ?

Si je dessine un myosotis, ceux qui préfèrent les tulipes vont-ils m'assassiner ?

Une opinion, un trait d'humour ou un simple dessin sont-ils si offensants qu'ils valent la peine d'ôter la vie d'un semblable ?

Doit-on avoir peur de ses propres opinions, et pousser la censure jusqu'au silence, silence de soi, silence des autres ?

Ceux qui se sentent offensés ou blessés par une critique, un avis ou une remise en question de leur croyance sont-ils victime de l'autre ou bien simplement vexés et victime de leur propre vanité ?

Mesdames, Messieurs,

Ces 17 personnes ont été fauchées par les certitudes égocentriques de fanatiques qui, loin de la raison et de la sagesse, n'ont atteint que le sombre rivage de la folie.

A la mémoire des victimes, pour eux, pour leur famille et leurs proches, partageons leur deuil, notre deuil ; leur tristesse, notre tristesse.

Recueillons-nous, en silence, une minute.

Les assassins auront réussi à nous faire taire une minute.

A présent, soyons digne de la vie, si précieuse : soyons rieurs, aimants, tolérants, intelligents, lucides, ouverts, fraternels... et efforçons-nous de suivre la voie tracée par ces amoureux de la vie que furent

Jean, Georges, Stéphane, Bernard, Philippe, Bernard, Elsa, Franck, Ahmed, Frédéric, Michel, Mustapha, Clarissa, Philippe, François-Michel, Yohan, Yohav.

Mesdames et messieurs,

je vous remercie encore pour votre présence et votre attachements aux libertés.

Je vous souhaite une bonne après-midi, un bon dimanche et, une année remplie d'espérance.

Jean-emmanuel Klupsch

Président de la Section de Lens